

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES-HOMMES 2023

-
VILLE DE ROUEN

Présenté en Conseil Municipal le 20 novembre 2023, le bilan qui vous est proposé ci-dessous reprend les principales actions menées depuis le dernier Rapport annuel de situation en matière d'égalité femmes-hommes 2022, en date du 7 novembre 2022. Il permet de faire le point, un an après son adoption, sur l'avancée des actions prévues dans le Plan 2022-2026 : Rouen Ville Féministe. Ce plan prévoit l'intégration de la dimension d'égalité entre les femmes et les hommes pour chaque politique publique mise en œuvre par la Ville.

A l'image des deux plans précédents, celui-ci a été bâti autour de cinq grandes orientations :

- Lutter contre les stéréotypes de genre et les discriminations,
- Renforcer les politiques et actions contre les violences sexistes et sexuelles
- Promouvoir les droits et principes de l'égalité des femmes et des hommes,
- Permettre aux femmes et aux hommes un égal accès aux activités et installations culturelles, sportives et de loisirs,
- Valoriser et favoriser la représentation et la participation des femmes dans toutes les sphères de la vie politique et publique,

Ce rapport de situation présente également les résultats du diagnostic réalisé fin 2022 par le Cabinet Perfégal pour caractériser la situation de la Ville en matière d'égalité professionnelle entre ses agentes et ses agents. Ce diagnostic va permettre de mettre en œuvre les actions inscrites au plan égalité professionnelle de la Ville, adopté le 15 novembre 2021.

LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRE ET LES DISCRIMINATIONS

Développement d'une culture de l'égalité dès le plus jeune âge

Systeme d'accueil de la petite enfance et du périscolaire

La Ville de Rouen poursuit son système d'accueil de la petite enfance et du périscolaire, qui participe à la conciliation des temps professionnels et personnels des parents. Ainsi en 2023, la Ville de Rouen propose 436 places en crèches municipales et 292 places en crèches associatives (dont 182 subventionnées à hauteur de 405 700 €). De même, concernant l'accueil périscolaire, 1 060 places sont ouvertes le mercredi et 816 places sont ouvertes pendant les vacances scolaires.

Actions éducatives sur l'égalité filles-garçons

Via son catalogue d'actions éducatives Edu'curieux 2022-23 à destination des écoles et des centres de loisirs, plus de 600 enfants ont pu participer à l'une des 6 animations proposées autour de la lutte contre les stéréotypes de genre et l'égalité filles-garçons.

Depuis 2019, un groupe de travail dédié à l'égalité filles-garçons a été créé avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants. Après avoir travaillé sur la répartition des tâches ménagères en

2021-22, les enfants ont pu travailler en 2022-23 sur la création d'un livret sur la place des femmes dans le football.

Prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons dans les projets de réaménagement des cours d'école

La Ville de Rouen a fait appel, au cours de l'année scolaire 2022-23, à l'AROBÉ, bureau d'études spécialisé dans l'aménagement égalitaire des espaces, afin de mener une réflexion autour du réaménagement de la cour de l'école Jean-Mullot et de veiller à son utilisation partagée par les enfants. Transposable à d'autres écoles, ce travail a permis d'identifier plusieurs orientations et leviers d'actions potentiels pour l'ensemble des cours d'école réaménagées par la Ville.

Les observations menées dans les cours d'écoles françaises montrent qu'à peine 10% d'élèves, en grande majorité des garçons, occupent plus de 80% des espaces récréatifs. Les autres élèves se trouvent relégués et restreints dans leurs déplacements. Certains ne peuvent pas bénéficier des équipements en place tandis que les autres ne peuvent pas organiser d'autres pratiques ou activités, faute d'espace ou d'équipements.

Il s'agit alors de :

- 1) Garantir l'égal usage des espaces entre les filles et les garçons (mais aussi entre les plus jeunes et les « grands », les sportifs et les non-sportifs, etc.)
- 2) Réhabiliter et légitimer la présence des filles dans l'ensemble de la cour de récréation
- 3) Apprendre aux enfants à partager l'espace dès l'école, dans ce micro-espace public qu'est la cour de récréation, et qui préfigure l'espace public en général
- 4) Encourager les relations entre les filles et les garçons et favoriser une relation filles-garçons moins codifiée et plus apaisée

Rouen Loisirs Jeunes et actions citoyennes

Dans le cadre du dispositif Rouen Loisirs Jeunes, plusieurs actions citoyennes en faveur de l'égalité F/H ont pu être menées en 2023 :

- En lien avec la compagnie La Vie rêvée, réalisation d'un clip vidéo « Un brin d'égalité » sur le thème de l'égalité filles-garçons, avec des jeunes de 11 à 14 ans
- En lien avec la Boîte à média, réalisation d'un court-métrage sur le thème des femmes dans le football façon documentaire, avec des jeunes de 11 à 14 ans

RENFORCER LES POLITIQUES ET ACTIONS CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Accompagnement des femmes victimes de violences

Soutien aux associations spécialisées

Soutien financier aux associations locales accompagnant les femmes victimes de violences conjugales avec :

- 7 000€ au Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Maritime
- 15 100€ au Pôle d'Accueil des Violences Intra Familiales (PAVIF), porté par le Comité d'Action et des Promotions Sociales (CAPS), le Centre Information sur les Droits des Femmes et des Familles de Seine-Maritime (CIDFF76) et l'Œuvre Normande des Mères (ONM)

Formation et sensibilisation du personnel municipal

La Ville de Rouen poursuit son travail de montée en compétences de son personnel municipal à travers l'organisation de formations à destination des agent.es de la Police Municipale. Les agent.es de la brigade de nuit ont ainsi pu être formé.es à la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales ainsi qu'à la prise en charge des personnes en situation de prostitution.

25 novembre

La Ville de Rouen participe chaque année à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes.

En 2022, plus d'une centaine de lycéens ont pu participer à un ciné débat organisé à l'OMNIA autour de la série Arte H24, en présence des réalisatrices, du Planning Familial, du CIDFF et du PAVIF. Une campagne de prévention et de communication avait également été diffusée sur les panneaux JC Decaux à travers la ville.

Droit à la Ville pour toutes

Harcèlement de rue

Suite au lancement du partenariat avec l'application de lutte contre le harcèlement de rue UMay, le nombre de « safe-place » - lieu refuge qui peut être rejoint par une victime - continue son développement avec plus de 50 lieux référencés (bars, restaurants, commerces, ...). A noter que le personnel de ces lieux partenaires bénéficie d'une formation à l'accueil des victimes.

Depuis son lancement en mai 2022, l'application a connu 700 téléchargements en hyper centre-ville et 2000 sur Rouen et ses alentours.

PROMOUVOIR LES DROITS ET PRINCIPES DE L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES

Sensibilisation des rouennais.es à l'égalité F/H

Rouen donne des Elles

Organisée par la Ville de Rouen et ses partenaires à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des femmes du 8 mars, *Rouen donne des Elles* propose chaque année tout au long du mois de mars, une panoplie d'animations afin de mobiliser l'ensemble des rouennais.e.s autour de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Après une première expérimentation réussie, la Ville de Rouen s'est appuyé sur le renouvellement de son appel à projets dédié, afin de soutenir et enrichir la programmation.

En 2023, en lien avec plus de 40 partenaires, 26 événements ont pu être proposés sur tout le territoire, auxquels ont participé 2140 personnes.

Forum associatif Rouen Ville féministe 2023

Plus de 400 personnes ont également pu participer au forum « Rouen Ville Féministe » organisé pour la deuxième fois consécutive en clôture de l'édition 2023 de Rouen donne des Elles, avec au programme :

- Un forum associatif
- Une conférence « Droit à l'IVG : un droit conquis, jamais acquis ! »

- Une lecture spectacle « Nos genres de Contes »
- Un blind test 100% artistes féminines et féministes
- Un chœur de femmes
- Un espace enfant et un espace restauration tout au long de la journée

Soutien des acteurs mobilisés en faveur de l'égalité F/H

Soutien aux associations engagées en faveur de l'égalité F/H

Poursuite du soutien aux associations engagées en faveur l'égalité entre les femmes et les hommes, qu'elles agissent sur les droits des femmes, l'aide aux victimes de violences conjugales, l'égalité réelle, etc. à travers l'attribution de subventions pour un montant total de 48 250€.

Prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les politiques sociales

Précarité menstruelle

Organisation les 10 et 11 mars 2023 d'une collecte de protections périodiques en lien avec les 4 Intermarché rouennais partenaires. Cette nouvelle collecte a permis de récolter plus de 1000 produits redistribués à deux associations distribuant de l'aide alimentaire aux rouennais.es (Solidarité Plateau et Ozanam).

Bus cœur de femmes

En partenariat avec le Fonds de dotation Agir pour le Cœur des Femmes, la Ville de Rouen a accueilli le 11, 12 et 13 octobre sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Rouen, le bus du cœur des femmes.

Pendant 3 jours, des femmes en situation de vulnérabilité ont ainsi pu être accueillies gratuitement pour un dépistage cardio-vasculaire et gynécologique.

En parallèle, un village « santé bien-être » était accessible à tous.tes, de 9h à 17h, en présence de nombreux partenaires, permettant de découvrir différents stands conseils orientés vers la prévention et la promotion de la santé des Femmes.

Contrat de Ville

Dans le cadre du Contrat de Ville, plusieurs projets à destination des habitant.e.s des Quartiers Prioritaires du territoire, ont été soutenus par la Ville de Rouen en 2023 :

- « Viens, voir, entendre, dire faire » porté par l'association Femmes ?
- « Wi-Filles » porté par Face Normandie, sur l'accès des jeunes femmes aux secteurs et métiers du numérique
- « S'orienter autrement », porté par l'association ALBA, visant à favoriser l'insertion professionnelle et l'indépendance économique des jeunes femmes
- « Taekwond'Hauts de Rouen 2023 », porté par Taekwondo Elite 76, visant à développer la pratique sportive féminine et l'accès des femmes à la gouvernance des associations sportives
- « Vis ma vie sportive », porté par le Rouen Sapins Football Club, visant à encourager et faciliter la pratique sportive des mères

Sensibilisation et formation

Les structures municipales des Quartiers prioritaires se sont mobilisées dans le cadre d'Octobre rose, campagne nationale de prévention destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein :

- Ateliers de "découverte auto-examens" animés par la Ligue Contre le cancer au centre socioculturel André Malraux
 - En lien avec ses partenaires et l'association Denilou, organisation par la bibliothèque Simone de Beauvoir d'une marche avec les femmes du quartier Grammont pour sensibiliser les habitant.es et distribuer des flyers dans les boîtes aux lettres
 - Organisation à la bibliothèque Simone de Beauvoir d'un spectacle intitulé "Et après ?" traitant de l'après cancer, suivi d'un échange avec une psychologue.
- Dans le cadre des « P'tits Déj de la prévention », une formation à destination des professionnels du territoire « Construction de la sexualité, pornographie et risques associés » a également été proposée au Centre socioculturel Simone Veil.

VALORISER ET FAVORISER LA REPRESENTATION ET LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS TOUTES LES SPHERES DE LA VIE POLITIQUE ET PUBLIQUE

Renforcement de la présence des femmes dans l'espace public

Dénominations d'équipements et rues/espaces publics

La Ville de Rouen poursuit son objectif de 100% de noms de femmes pour toute nouvelle dénomination d'équipements et rues/espaces publics de la Ville de Rouen, avec cette année :

- Piste d'athlétisme Marie-José Percec (Piste d'athlétisme de Petite Bouverie)
- Jardin Jeanne Barret (Jardin de l'île Lacroix)
- Centre social Diana Armengol (Centre Social des Hauts de Rouen)

Pour rappel, 88 rues/places sur 1170 portent le nom d'une femme à Rouen, soit 7,5%.

Lancement d'une commande publique

A l'occasion de la concertation initiée par la Ville « Et si on statuait ? » en décembre 2021, 65% des votant.e.s ont souhaité que la représentation des femmes soit renforcée dans l'espace public. Après avoir renommé la station de métro Palais de Justice « Palais de Justice-Gisèle Halimi », la Ville de Rouen a ainsi engagé une commande publique afin qu'une œuvre artistique en hommage à Gisèle Halimi soit réalisée sur la place Foch.

Exposition Femmes rouennaises inspirantes

L'exposition Femmes inspirantes réalisée dans le cadre des débats des mémoires rouennaises et inaugurée en 2021 à l'occasion des Journées du Matrimoine, poursuit son parcours dans différents lieux du territoire (MJC du Mont Gargan, Square Verdrel, CHU de de Rouen). Un nouveau panneau dédié aux femmes dans le domaine de la santé est venu enrichir l'exposition cette année.

Installation de plaques commémoratives

La Ville de Rouen a poursuivi l'installation de plaques commémoratives en l'honneur de femmes rouennaises inspirantes, afin de rendre visibles ces femmes qui ont marqué leur époque et leur domaine et qui n'ont pas - ou peu - eu de reconnaissance sur l'espace public :

- Irène Hermel
- Sœur Théophane
- Simone Veil

Des balades commentées à destination des habitant.es ont également été proposées à l'occasion du dévoilement des nouvelles plaques.

Mouvement pour la Libération de l'Avortement et la Contraception

En partenariat avec l'Université de Rouen, lancement d'un travail de mémoire sur la construction du MLAC à Rouen, qui donnera lieu à la création d'un livret dédié.

Ce travail a été accompagné d'une conférence sur le droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse « Droit à l'IVG : un droit conquis, jamais acquis ! Combat national et mémoires locales », à l'occasion du Forum Rouen ville féministe le 15 avril 2023.

Un ciné-débat est également programmé le 13 décembre à 19h à l'OMNIA autour du film Annie Colère.

PERMETTRE AUX FEMMES ET AUX HOMMES UN EGAL ACCES AUX ACTIVITES ET INSTALLATIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Prise en compte des enjeux de l'égalité F/H dans la politique culturelle de la Ville de Rouen

Programmation des services culturels municipaux et de leurs principaux partenaires

En s'appuyant sur le diagnostic de l'Observatoire des structures culturelles du territoire réalisé par l'association HF Normandie, les services culturels municipaux et leurs principaux partenaires tentent d'atteindre la parité dans leurs programmations respectives.

- L'Étincelle :

33 représentations portées par des femmes pour 28 par des hommes et 21 par un collectif mixte. Curieux Printemps a accueilli 11 spectacles portés par des metteurs en scène masculins et 15 par des metteuses en scène.

- Centre Dramatique National de Normandie :

Sur la saison 2022-23, 10 spectacles ont été mis en scène par des femmes, 16 par des hommes et 12 par un collectif mixte.

- Rouen nouvelle bibliothèques :

Les bibliothèques s'associent chaque année à différentes manifestations organisées sur le territoire en accueillant conférences, spectacles, ateliers divers et variés (Octobre Rose, Chants d'Elles, Journées du Matrimoine, Rouen donne des Elles).

Journées du Matrimoine

Dans la continuité de la convention triennale signée le 7 octobre 2021 avec l'association HF Normandie, la Ville de Rouen poursuit son soutien financier et son accompagnement dans l'organisation des journées du Matrimoine. Plus de 9 événements ont ainsi pu être proposés dans différentes structures culturelles de la Ville de Rouen lors de l'édition 2023.

Soutien aux porteurs et porteuses de projets culturels

Une attention particulière est portée afin d'assurer une répartition équilibrée des ressources financières de la Ville de Rouen aux porteurs et porteuses de projets culturels.

Ainsi en 2023, sur les 95 associations subventionnées (subvention de fonctionnement ou de projet), 25 étaient portées par des hommes, 32 par des femmes et 11 par un collectif mixte.

Développement de la pratique sportive féminine

Charte d'engagements avec les clubs sportifs

Elaboration d'une charte d'engagement entre la Ville de Rouen et les clubs sportifs du territoire comprenant un volet dédié à la promotion de l'égalité réelle entre les femmes et les

hommes ainsi que sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Développement de la pratique sportive féminine

Augmentation substantielle des subventions accordées aux équipes féminines et aux clubs à dominance féminine et prise en compte du critère des pratiques féminines pour l'attribution des créneaux des équipements mis à disposition.

FOCUS EGALITE PROFESSIONNELLE A LA VILLE DE ROUEN

Plan d'actions égalité professionnelle 2021-2023

En application des dispositions de l'article 80 de la Loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et du Décret n° 2020-528 du 4 mai 2020, la Ville de Rouen a élaboré son nouveau plan d'actions interne sur l'égalité professionnelle, présenté en Comité Technique le 21 septembre 2021 et en Conseil Municipal le 15 novembre 2021. Celui-ci vise notamment à :

- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la collectivité,
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale des agents,
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes en interne.

Principales actions menées

- Réalisation d'un diagnostic complet sur la situation du personnel municipal permettant d'évaluer l'égal traitement entre les femmes et les hommes sur de nombreux aspects de leur vie professionnelle (voir principales conclusions ci-dessous).
- Création d'une nouvelle procédure d'alerte et de signalement des actes de violences sexistes et sexuels au travail.
- Organisation d'un tuto à destination de l'ensemble des encadrant.e.s de la collectivité sur les violences sexistes et sexuelles au travail.
- L'attribution de noms de femmes inspirantes aux salles de réunion de l'Hôtel de Ville de Rouen, du Centre municipal Charlotte-Delbo et de la Mairie annexe Saint-Sever.

Synthèse diagnostic Egalité professionnelle (données de référence : 2021)

1) Un effectif quasi paritaire

- 1 852 agent.e.s permanent.e.s : 997 femmes / 855 hommes soit 54% femmes / 46% hommes

2) Une surreprésentation des hommes en catégorie A et A+ dans la filière administrative au regard de leur part dans l'effectif

- 26,9% des femmes de la filière administrative sont en catégorie A pour 48,1% des hommes

3) Un taux d'encadrement paritaire pour les emplois Emplois Supérieurs et Dirigeant.e.s, hormis pour la catégorie A+

- 41 Hommes et 40 femmes ont une fonction d'encadrement en ESD

- Alors qu'elles représentent 63% des agent.e.s de catégorie A, les femmes ne représentent que 27% des agent.e.s de catégorie A+

4) Un accès aux fonctions d'encadrement plus restreint

- 43% des femmes occupent une fonction d'encadrement alors qu'elles représentent 54% des effectifs

- Les femmes de la filière administrative ont toutefois davantage accès aux fonctions d'encadrement en catégorie A (33% des femmes pour 13% des hommes) et B (11% des femmes pour 2% des hommes)

5) Un temps partiel et un Temps Non Complet majoritairement féminin

- Tous statuts confondus, 14,64 % des femmes sont à temps partiel pour 1,28 % des hommes

- 62,1% des agent.e.s à temps non complet sont des femmes

6) Une non mixité des filières

- Une filière administrative très féminisée (77% de femmes) ainsi que la filière sociale et médicosociale (98% et 99%)

- Deux filières à prédominance masculine (Sport : 23% de femmes / Police Municipale : 30%)

- Deux filières mixtes (Animation : 53% de femmes / culturelle : 59%) et une filière technique presque mixte (38% de femmes)

7) Un taux d'embauche qui tend à maintenir la non mixité des filières

Les femmes représentent par exemple 74% des recrutements de la filière administrative (pour 77% de femmes actuellement)

8) Promotion interne et avancement de grade : une situation plutôt favorable pour les femmes, grâce à des décisions volontaristes de rééquilibrage depuis le début du mandat

- 10,80% des femmes ont bénéficié d'un avancement de grade ou d'une promotion interne, pour 9,31% des hommes

En terme d'avancement de grade, les femmes représentaient 56% des agent.es promouvables pour 59% des agent.e.s finalement promu.e.s

En terme de promotion interne, les femmes représentaient 40% des agent.es promouvables pour 43% des agent.es finalement promu.es

9) Rémunération : des écarts en défaveur des femmes dans toutes les catégories même s'ils sont inférieurs à la moyenne nationale dans la Fonction Publique Territoriale

- Cat A : 5,53% d'écart (15,9% dans la FPT)

- Cat B : 4,82% d'écart (7,7% dans la FPT)

- Cat C : 9,13% d'écart (10,5% dans la FPT)

- 3 femmes dans les 10 plus hautes rémunérations

POUR MEMOIRE : LES INEGALITES FEMMES-HOMMES EN 2022 EN FRANCE EN QUELQUES CHIFFRES

Sources : *Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - chiffres-clés* - édition 2022, Ministère chargé de l'égalité entre les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances

Le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances publie chaque année un document rassemblant les dernières statistiques sexuées disponibles. L'édition 2022 propose un état des lieux synthétique et transversal des inégalités entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, du sport, des médias, de la santé, de la culture ou encore des violences faites aux femmes, en France et dans le monde.

Ces données statistiques précises rappellent que les inégalités entre les femmes et les hommes subsistent à tous les niveaux de la société et permettent ainsi de mieux cibler et adapter les politiques publiques plus efficacement. En voici quelques extraits :

1) Égalité salariale : les écarts de salaires entre les femmes et les hommes se réduisent

Écart de rémunération moyenne en équivalent temps plein entre 2000 et 2019 dans le secteur privé :

2000 : 18,6% / 2010 : 18,2% / 2019 : 16,1%

2) Temps de travail : les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel

Part de femmes et d'hommes à temps partiel parmi les salariés en 2021 :

Ensemble : 18,1% / Femmes : 28,1% / Hommes : 7,6%

3) Précarité : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre sous le seuil de pauvreté

Nombre de femmes et hommes vivant sous le seuil de pauvreté en 2019 :

4,9 millions de femmes / 4,3 millions d'hommes

4) Santé des femmes : 223 282 IVG réalisées en 2021 en France

Nombre d'IVG pour 1 000 femmes âgées de 15-49 ans en 2021 : 15,5 IVG

5) Parité politique : l'Assemblée nationale compte 37,6 % de femmes, le Sénat 34,8 %

Yaël Braun-Pivet devient en 2022 la 1^{ère} femme à présider l'Assemblée nationale

Elisabeth Borne devient en 2022 la 2^{ème} femme Première ministre de la V^{ème} République

6) Études supérieures : les femmes s'orientent trop peu vers les formations d'excellence scientifiques et d'ingénieur

Part des femmes dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) :

CPGE scientifiques : 31% de femmes / CPGE économiques : 53% de femmes / CPGE littéraires : 73% de femmes

7) Jeunesse : les jeunes femmes sont plus souvent ni en emploi ni en études

Part des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) en 2019 :

Ensemble des 15-29ans : 12,9% / Femmes : 13,7% / Hommes : 12,1%

8) Morts violentes au sein du couple : en 2021, 143 personnes tuées par leur partenaire ou ex-partenaire

Nombre de morts violentes au sein du couple en 2021 :

122 femmes / 21 hommes

9) Violences conjugales : 27 % des femmes ont été victimes de violences psychologiques, 15,9 % de violences physiques ou sexuelles

Part des femmes victimes de violences par partenaire au moins une fois depuis l'âge de 15 ans :

Violences psychologiques : 27% / Violences physiques ou sexuelles : 15,9%

10) Monde : seuls 23 pays dans le monde sont dirigés par une femme

10 femmes cheffes d'État sur 152 pays, soit 6,6 %

13 femmes cheffes de gouvernement sur 193 pays, soit 6,7 %

Focus Fonction Publique

Les femmes demeurent majoritaires dans la fonction publique

Part des femmes dans les effectifs de l'ensemble de la fonction publique : 62,7%

Dans la fonction publique, les femmes demeurent moins rémunérées que les hommes, l'écart est le plus important dans la fonction publique d'État

Écart de salaire net en EQTP entre les femmes et les hommes dans la fonction publique : 12,6% (-319€)

Dans la fonction publique, le travail à temps partiel est majoritairement utilisé par les femmes

Part des agents à temps partiel dans la fonction publique territoriale selon le sexe :

Femmes : 34,1 % / Hommes : 12%

Les femmes sont de plus en plus présentes dans la vie politique locale, mais les plus hautes fonctions restent majoritairement masculinisées

Part de femmes élues comme conseillères régionales, départementales, intercommunales, municipales début 2022 :

Ensemble : 41,5 %

- Conseillères régionales : 48,5 %

Dont présidentes de région : 31,6 %

- Conseillères départementales : 50,0 %

Dont présidentes de département : 20,0 %

- Conseillères intercommunales : 35,0 %

Dont présidentes d'EPCI : 11,8 %

- Conseillères municipales : 42,2 %

Dont maires : 20,1 %